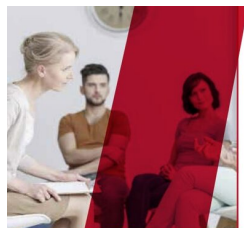


Devenez Chargé de Prévention de la récidive !



Ce diplôme universitaire s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et la Région Hauts-de-France. Il est destiné aux professionnels et étudiants portant intérêt à la lutte contre la délinquance et à la prévention de la récidive.

DIPLÔME universitaire PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE



DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE,
PLACÉ SOUS LE HAUT PATRONAGE DU GARDE DES Sceaux,
MINISTRE DE LA JUSTICE

OBJECTIFS DE FORMATION

- + Comprendre la récidive criminelle sous l'angle du Droit et de la Criminologie au regard des problématiques de déviance et de délinquance
- + Étudier la pertinence individuelle et sociale des dispositifs de prévention de la récidive
- + Offrir des connaissances théoriques et pratiques correspondant aux compétences professionnelles des acteurs du traitement socio-judiciaire de la récidive
- + Renforcer les capacités de dialogue et de collaboration interprofessionnelles dans les champs judiciaires, sanitaires et socio-éducatifs

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

- + En formation continue :
 - Professionnels travaillant dans le secteur de la criminologie, sensibles à l'enjeu du traitement de la récidive.
Plus spécifiquement, cette formation s'adresse aux agents recrutés ou en voie de recrutement au sein d'une mission de prévention de la récidive.
Le Diplôme Universitaire de Prévention de la Récidive peut également être suivi dans l'optique d'une mutation ou d'une reconversion professionnelle.
- + En formation initiale :
 - Étudiants en droit, psychologie, médecine, philosophie, théologie, sociologie ou sciences sociales, sensibles aux questions liées à la prévention de la récidive ainsi qu'à ses enjeux criminologiques et souhaitant obtenir un complément à leur formation disciplinaire.
Le Diplôme Universitaire de Prévention de la Récidive peut être suivi dès la 3^{ème} année de licence. Il peut être un complément utile à la préparation de concours.

INSCRIPTION & COÛT

- + Procédure d'inscription :
 - Le dossier de candidature est accessible directement en ligne sur espaceadmission.univ-catholille.fr
 - Un CV, détaillé, une lettre de motivation ainsi qu'une copie des diplômes déjà obtenus doivent être joints au dossier.
 - Une attestation de scolarité est à ajouter pour les étudiants des Facultés de l'Université Catholique de Lille ou de l'Institut Social de Lille.
 - Le dossier de candidature doit être complété en ligne avant le 20/12/2019.
- + Tarifs :
 - 3 500 € (possibilité de paiement en plusieurs fois, moyennant un coût complémentaire de 41 € lié au paiement multiple)
 - Les étudiants inscrits au sein de l'une des Facultés de l'Université Catholique de Lille ou de l'Institut Social de Lille bénéficient des réductions usuelles.
 - Possibilité de financement de la formation pour les professionnels : plan de formation de l'employeur, congé individuel de formation, compte personnel de formation, politique de l'emploi et formation professionnelle.



FRANCK LUDWICZAK
Maître de conférences
Responsable du DU de Prévention
de la Récidive
Co-directeur de l'École de Criminologie
Critique Européenne (ECCE)
franck.ludwiczak@univ-catholille.fr

Dans le cadre du développement de l'enseignement supérieur, l'Agglo du Saint-Quentinois a créé, en partenariat avec l'École de Criminologie Culturelle Européenne (ECCE) de l'Université Catholique de Lille et la région des Hauts-de-France, un **diplôme universitaire « Prévention de la récidive »**, placé sous le Haut Patronage du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et qui **ouvrira dès janvier 2020 à Lille**.

C'est lors du colloque sur «la place des collectivités dans la prévention de la récidive et des radicalisations » organisé le 31 mai 2018 à Lille que l'Agglo du Saint-Quentinois s'est engagée dans la création d'un diplôme universitaire.

Devenez Chargé de Prévention de la récidive avec la nouvelle formation destinée aux professionnels et étudiants portant intérêt à la lutte contre la délinquance et à la prévention de la récidive. Le diplôme est ouvert aux inscriptions et commencera à compter de janvier 2020

Cette formation a pour objectif d'apporter des enseignements théoriques et pratiques basés sur des données scientifiques internationales dans le cadre de la prévention de la récidive. Elle a pour objectif la compréhension de la récidive criminelle sous l'angle du droit et de la criminologie, l'étude de la pertinence individuelle et sociale des dispositifs de prévention de la récidive et ce

dans le but de former de futurs chargés de prévention de la récidive qui intégreront, in fine, les collectivités territoriales, les services de l'État, les associations. Au programme de cette formation : connaissances criminologiques, psychologiques et sociales, à raison de 3 jours consécutifs par mois.

Début de la formation à compter de janvier 2020, destinée aux professionnels et étudiants portant intérêt à la lutte contre la délinquance et à la prévention de la récidive. Ce diplôme est ouvert aux titulaires d'un niveau BAC+2 ou justifiant de deux années d'expérience dans le domaine juridique ou social.

Conditions d'admission et modalités d'inscription sur agglo-saintquentinois.fr

Votre contact

Cabinet de Madame la Présidente

03 23 06 30 06

cabinet.agglo@casq.fr